

CÉGÉTIX ET LE TRÉSOR DU CSE





Nous sommes en 2021 avant Jésus Christ. Toute la Gaule gère les Activités Sociales et Culturelles dans un souci d'équité entre tou-te-s les agent-e-s. Toute la Gaule ? Pas si sûr ! Tous les ans, la loi impose au Grand Basserus de verser une subvention au CSE du Bro-Breiz.

Cette subvention est ensuite redistribuée à tou-te-s les agent-e-s sous forme de dotations ASC. Mais immanquablement chaque année, ce trésor du CSE suscite bagarre et verbe haut entre les villages syndicalix du Bro-Breiz.

La subvention MMXX avait donc pour vocation à être dépensée dans l'année 2020 dite Annus Covidus Déprimus.

En raison d'une pandémie, le constat fut logique : le trésor n'avait pas été totalement dépensé et quelques 150 000 sesterces restaient dans l'escarcelle! Cégétix fut le seul à proposer l'idée d'une redistribution rapide à l'ensemble des agent-e-s.Le bureau du CSE promis à Cégétix qu'une réunion des chefs syndicalix allait avoir lieu sur le sujet et que tout le monde serait entendu.



La proposition chiffrée de Cégétix :

Palier	Nbre d'agents	Montant attribué	Total
1	285	100 €	28500 €
2	225	90 €	20250 €
3	410	80 €	32800 €
4	226	70 €	15820 €
5	378	60 €	22 680 €
6	307	50 €	15350 €
7	222	40 €	8880 €
8	299	30 €	8970 €
			153250 €

A cette réunion, Cégétix a plaidé pour une redistribution à l'ensemble des agent-e-s présent-e-s en novembre 2020 sous forme de chèques vacances ou chèques culture et dans un rapport qui permet aux plus pauvres de recevoir au moins 3 fois plus que les plus riches.

Hélas, une fois encore, les gestionnaires alliés CFDTus et SNUs ont imposé ensemble majoritairement :

- Un montant seulement 2 fois plus élevé entre le palier 1 et le palier 8.
- Excluant les agents et notamment les CDD embauchés en 2021!
- Oue cette redistribution soit réalisée exclusivement via le mercator privé romain Weedogiftus, et ce malgré le nombre de réserves émises par de nombreux agent-e-s, notamment à l'ouest du Bro-Breiz bien moins achalandé que Condate en lieux affiliés.

Toute ressemblance avec des personnages ou syndicats existants ou ayant existés n'est bien évidemment pas forfuite!

La question du reliquat du budget CSE revient chaque année à l'ordre du jour des Activités Sociales et Culturelles et 2021 ne faillira pas à la règle ! Pour la CGT, les ASC doivent permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Pour cela il faut :

- Prendre en compte les revenus et la composition du foyer dans l'attribution des aides et prestations.
- Reconduire les paliers existants avec des montants prévisionnels réalistes pour éviter les reliquats
- Mettre en place un programme pluriannuel de voyages, d'activités individuelles et collectives, sportives et culturelles ainsi qu'une billetterie.
- Permettre l'accès à certaines prestations aux agents retraités et aux collègues en « services civiques





AVEC LA CGT PÔLE EMPLOI